

ATTESTATION DE BONNE EXECUTION

Réf: Contrat N°S13P263

Messieurs,

Nous soussignés, **GROUPEMENT SONATRACH-AGIP** sis Zone Industrielle - Route de Wargla, HASSI MESSAOUD 30500 ALGERIE, attestons par la présente que :

La société **AESSEAL COJ**, dont le siège sociale est à : Lot N° 5 Zone d'activité Ain Benian Alger, a effectué à notre profit les prestations suivantes :

INSTALLATION ET MISE EN SERVICES DES GARNITURES MECANIQLIES ET SYSTEMES
API53B pour pompes 200P02B et 200P02C

Détails des travaux effectués :

- Etude et Fourniture de 4 nouvelles garnitures mécaniques Cartouche API (DE & NDE)
- La mise en place des nouveaux systèmes de barrage suivant le plan API 53B
- Installation des Garnitures Mécaniques et Systèmes et mise en marche.

Cette relation AESSEAL COJ s'est acquittée convenablement de ses obligations contractuelles dans les règles de l'art, et avec toute la qualité et la célérité requises par la profession.

La présente attestation est délivrée pour valoir et servir ce que de droit.

Département maintenance GSA-BRN

CANTANT SHAND Sheld Copice House M. PELLIZZARO 13/11/2015



BRN LE 11/11/2015

Département MAIN

Service Méthodes

Objet: PV de réception définitive - Contrat \$13P263

Installation et mise en service des nouveaux systèmes d'étanchéité sur les pompes

200P02B&C

Fournisseur: Sarl AESSEAL CO J

Dans le cadre du contrat S13P263, et vu le procès-verbal de réception provisoire établi le 01/10/2014, nous avons procédé, en application de l'article 7.3 du contrat, à la réception définitive des systèmes d'étanchéités installés sur les pompes 200P02B&C.

Les paramètres relevés durant la période de garantie et compris la consommation de la garniture sont concluants et répondent aux spécifications contractuelles.

De ce fait, nous déclarons la réception finale des deux systèmes fournis et installés par le fournisseur AESEAL sans réserves.

Ci-joint : PV de la réception provisoires du 01/10/2014

Chef Service Méthodes:

V. PELLIZZARO